



Expression de l'Union Départementale CGT 13

NON, LES TRAVAILLEURS NE PAIERONT PAS LA CRISE

Nous sommes confrontés à une crise sanitaire grave et tout doit être mis en œuvre pour protéger toute la population. Or, les déclarations ambiguës sur le confinement du Président Macron ne vont pas en ce sens. Si la France est en « *guerre face à l'ennemi COVID-19, invisible, insaisissable et qui progresse* » des dispositions exceptionnelles doivent être prises en dehors de toutes considérations financières. (Seules les entreprises indispensables à la vie doivent continuer à fonctionner. Il y a une différence fondamentale entre la vie et l'économie.)

Aucune de nos vies ne doit être sacrifiée au profit du capital.

En ce sens, la déclaration de la ministre PENICAUD appelant les entreprises du Bâtiment et Travaux Publics à reprendre le travail est inacceptable et irresponsable. Tout comme l'est celle du ministre de l'économie Bruno LEMAIRE déclarant que la lutte contre le coronavirus est « aussi une guerre économique et financière ».

Avec sa loi « Urgence Coronavirus », le gouvernement soutient une vision très précise de la gestion de la pandémie dans les entreprises. C'est une HONTE, de profiter d'une crise sanitaire pour éradiquer nos conquits sociaux comme le temps de travail, le droit aux congés, etc... Avec cette loi, Macron et son gouvernement donne au patronat les pleins pouvoirs afin d'organiser le travail selon leurs intérêts et permet l'accélération de la transformation de leur modèle économique.

Ainsi malgré l'urgence sanitaire, le gouvernement et certains patrons continuent, main dans la main, à exposer les travailleurs, les obligeant à travailler pour assurer la continuité du profit. Partout en France comme dans notre département, les entreprises non indispensables aux besoins de premières nécessités, continuent leur activité aggravant ainsi le risque de propagation du virus au détriment de la santé des salariés, de leur famille, de la vie de chacun d'entre nous.

Pour la CGT des Bouches du Rhône, il est indispensable que soit établie la liste exhaustive des secteurs et entreprises devant fonctionner durant cette crises sanitaire et d'ordonner aux autres d'interrompre leur activité.

Il est urgent d'élargir le confinement !!!

Oui les salariés, en arrêtant le travail, sont responsables et contribuent à sauver des vies lorsqu'ils font grève ou utilisent leur droit de retrait et demandent la suspension de l'activité non essentielle de leur entreprise. Des vies qui n'ont pas de prix : 1000 € de prime ne peut-être le prix d'une vie de travailleur !!!

L'arrêt de ces activités non essentielles dans la période doit permettre la réquisition dans toutes les entreprises du matériel de protection (masques, combinaisons, gants, gel hydro-alcoolique...) utile et nécessaire aux professionnels de santé et aux travailleurs dont les activités sont primordiales.

Dans l'ensemble du secteur de la Santé, tous les établissements et personnels relevant du secteur de la santé privée doivent être réquisitionnés et intégrés dans le plan blanc.

Il faut connaître une crise pour que Macron et son gouvernement se rendent compte de l'importance des hôpitaux de proximité. Ces hôpitaux qui, suite aux politiques des gouvernements successifs, ont été fermés et pour les autres démantelés : fermetures de services, suppressions de milliers de lits et de personnels, (médecins, infirmiers, aide-soignants, ASH, brancardiers, ...), manque criant de matériel au profit de l'activité ambulatoire, du secteur privé et de leurs actionnaires au détriment de la qualité des soins, des patients, de la santé publique.

Mobilisés depuis des mois, les personnels de santé se retrouvent aujourd'hui en première ligne et en surexposition au virus, en danger dans leur travail et très souvent démunis, sans moyens, face à la détresse des patients, au manque de lit,...Le déploiement d'Hôpitaux de campagne militaires ne suffira pas ! Il est urgent de prendre les mesures qui s'imposent.

Nous subissons également les effets de la casse de notre Sécurité Sociale et des services de prévention (scolaire, professionnelle...) pourtant indispensables à la santé publique.

Dès à présent un dispositif de dépistage de l'ensemble de la population doit être organisé afin de tout mettre en œuvre pour faire face à cette pandémie.

Le gouvernement en annonçant un Plan pour l'Hôpital Public doit donner des moyens supplémentaires : équipements, matériels, embauches, réquisitions pour aller vers la nationalisation du secteur privé de la Santé et l'étendre au laboratoire et aux entreprises pharmaceutiques. L'accès à la santé est un droit, la santé doit donc être sortie du secteur marchand et placé en dehors des lois du marché.

Cette crise sanitaire nous démontre une fois de plus que nous avons besoin de Services Publics de qualité et financés à la hauteur des besoins. Avec une autre répartition des richesses, la France a largement les moyens d'y répondre. L'argent existe ! Des milliards, il y en a !

En 2019, les grands groupes du CAC 40 ont versé 60,2 milliards d'€ à leurs actionnaires, soit 12,3% de plus qu'en 2018. Un record qui place la France sur la plus haute marche du podium en Europe. Les exonérations de cotisations patronales se sont élevées à 90 milliards selon la Cour des comptes. Entre 2013 et 2019, cela a représenté 26 milliards du fait de la mise en œuvre du «pacte de responsabilité». Le dernier rapport d'Oxfam sur les inégalités révèle que les milliardaires français ne se sont jamais aussi bien portés. Ils sont 41 en France et leur fortune a augmenté de 34,8 % depuis le 31 décembre 2018, plus que partout ailleurs dans le monde. Leur richesse cumulée s'élève à 329,9 milliards de dollars.

Ces milliards sont issus des richesses produites par les travailleurs, ils doivent dès maintenant servir aux besoins de santés, aux paiements 100% des salaires et au maintien des emplois.

Les actionnaires et les grands patrons du CAC40 ne mourront pas de faim ! Les travailleurs déjà victimes n'ont pas à payer la note !

Marseille, le 21 mars 2020